Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 23 (1993)

Heft: 5

Rubrik: Loisirs : ensemble vocal masculin du MDA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ces cotisations uniques peuvent être différentes selon qu'il s'agit d'assurance individuelle ou d'assurance collective. Dans ce dernier cas, la cotisation unique est fixée pour chaque contrat d'assurance collective.

3. Incidences de la loi genevoise sur les cotisations

Cette loi prévoit que chaque caisse fixe annuellement une cotisation unique pour chaque assuré de 26 ans et plus, pour chaque enfant jusqu'à 15 ans, pour chaque adolescent de 16 à 20 ans et pour chaque jeune adulte de 21 à 25 ans. Dans l'assurance collective, la cotisation unique est fixée pour chaque contrat. Elle ne peut être inférieure à celle de l'assurance individuelle que de 20% au maximum.

Les cotisations uniques fixées par ces deux lois cantonales ont pour conséquence que les assurés perdent le bénéfice de l'âge d'entrée dans leur caisse. Autrement dit, un assuré de 60 ans entré dans sa caisse à 27 ans et qui acquittait, jusqu'au 31 décembre 1992, une cotisation correspondant au groupe d'âge 26-30 ans s'est vu notifier une sensible augmentation de cotisation, alors qu'un autre assuré de 60 ans mais entré dans sa caisse à 56 ans et qui payait la cotisation correspondant au groupe d'âge 55-60 ans, a bénéficié d'une baisse sensible de sa cotisation. Il paie maintenant le même montant que le premier cité.

Ensemble vocal masculin du MDA

Messieurs, vous les retraités qui aimez chanter, venez avec nous le mardi après-midi, à 16 heures, à la Salle paroissiale de Saint-Luc/Pontaise, à Lausanne... Vous serez les bienvenus. Une ambiance sympa vous attend.

Mais voici tout d'abord un bref historique:

... une idée émise lors d'une rencontre du Mouvement des aînés dans le courant de 1988,
... un article dans «24 Heures»: «appel aux Messieurs retraités aimant le chant»,
... une séance d'information en fin d'année,
et l'Ensemble vocal masculin du MDA est né.

11 chanteurs se retrouvent pour une première répétition le 17 janvier 1989, et c'est parti. Et voilà 4 ans que ça dure. L'effectif a quelque peu augmenté. Chacun réalise le plaisir de chanter ensemble avec, comme objectif, celui de faire plaisir aux autres en apportant un peu de joie. Mais quel est le répertoire du groupe vocal? De la chanson populaire ancienne ou moderne et des chants religieux, dont des Negro spirituals. Un répertoire très varié, qui puisse plaire à chacun, chanteurs et auditeurs.

L'Ensemble vocal masculin du MDA se rend, sur demande, à des rencontres d'aînés (paroissiales ou autres) ou dans les établissements médico-sociaux.

Alors maintenant, quel est le but du présent appel. En fait, il y en a deux:

1) Recruter de nouveaux chanteurs aînés.
2) Se faire connaître auprès des clubs ou groupes d'aînés et des établissements médico-sociaux.

1) Selon l'invitation du début de cet article, venez nous rejoindre, Messieurs les premiers ténors, seconds ténors, barytons, basses. On aimerait atteindre un effectif de 30 chanteurs si possible.

2) Faites-nous signe, groupes ou établissements qui désirez une animation lors de vos rencontres. Vous pouvez prendre contact avec le directeur Paul Besse, 021/36 44 29 ou avec M. Henri Rayroud, 25 70 19 ou encore téléphoner au MDA, 23 84 34.

Que ce double appel puisse être entendu et... que vive l'Ensemble vocal masculin du MDA!

Le 19 avril 1991, le choeur du MDA à l'EMS de La Sarraz.